

VEILLE SECTORIELLE Allemagne

Une publication du SER de Berlin
N°5 – mai 2024

Sommaire

Le chiffre du mois

Visite d'Etat

1. Séquence à Dresde dans la « Silicon Saxony »
2. Conseil des ministres franco allemand

Transition Ecologique & Energétique

1. La loi pour l'accélération du développement de l'hydrogène adoptée par le gouvernement
2. Coopération entre la France et l'Allemagne sur la flexibilité du système électrique
3. La réforme de la loi sur le stockage de CO2 en Allemagne adoptée en conseil des ministres
4. 35 Mrds d'euros d'économies possibles en privilégiant les câbles électriques aériens selon la BNetzA
5. Le programme d'adaptation au climat victime de son succès

6. Le ministère fédéral de l'Environnement présente les premiers résultats des projets pilotes du Green-AI Hub

Transports

1. La hausse de la taxe sur l'aviation entre en vigueur
2. La Commission européenne approuve un programme de soutien au wagon isolé à hauteur de 1,7 Mrd €

Entreprises & International

1. L'entreprise de recyclage Cylib lève 55 millions d'euros dans une nouvelle campagne de financement
2. La start-up franco-allemande The Exploration Company signe un contrat de 450 millions d'euros pour effectuer trois vols de ravitaillement vers la future station spatiale Starlab
3. Les Etats-Unis, premier partenaire commercial de l'Allemagne au premier trimestre 2024
4. Marchés pilotes verts : Habeck présente un concept

Le chiffre du mois

LE CHIFFRE A RETENIR

24

24 ans qu'un président français n'avait pas effectué de visite d'Etat en Allemagne. Après François Mitterrand en 1989 et Jacques Chirac en 2000, c'est donc du 26 au 28 mai 2024 qu'Emmanuel Macron s'est rendu en Allemagne à l'invitation du Président fédéral Frank-Walter Steinmeier et en compagnie de son épouse. Les séquences économiques ont été mises en valeur.

Visite d'Etat

1. Séquence à Dresde dans la « Silicon Saxony »

Il s'agit du premier déplacement d'un chef de l'État à l'Est de l'Allemagne depuis la réunification de 1990, un signal fort alors que les deux pays se sont justement dotés d'une initiative France-Allemagne de l'Est (Fi-Ost) en février 2023, pour encourager les échanges économiques. La répartition des entreprises françaises en Allemagne montre en effet une nette concentration dans les régions de l'Ouest les plus frontalières avec la France, notamment la Rhénanie, la Hesse ou la Bavière. Seules 270 entreprises françaises sont implantées dans les régions de l'Est, représentant 5,4 % de toutes les entreprises françaises en Allemagne. Les IDE français sont également à la traîne dans les cinq Länder de l'Est, alors que ces derniers sont bien positionnés sur le plan international dans des technologies d'avenir (technologies de l'information et de la communication, biotechnologies, énergies renouvelables, ingénierie environnementale, nanotechnologies). Ils offrent ainsi un potentiel de coopération sous-estimé, qu'Emmanuel Macron a pu évo-

quer lors de la visite de l'Institut Fraunhofer IMPS (microsystèmes photoniques), l'un des dix instituts Fraunhofer en recherche appliquée de la capitale de la « Silicon Saxony ». Ce pôle de compétitivité destiné aux technologies semi-conducteur sur silicium déploie en effet un rayonnement comparable à celui de Grenoble. Après la présentation des travaux de la structure, les présidents ont assisté à la signature d'un protocole d'accord sur la recherche et l'innovation entre le Commissariat à l'énergie atomique et l'institut Fraunhofer. Ils ont ensuite participé à une table ronde sur l'intelligence artificielle.

2. Conseil des ministres franco allemand

Le 28 mai, un Conseil des ministres franco-allemand s'est tenu à l'issue de la visite d'Etat, l'occasion pour le ministre Bruno Le Maire et le Ministre délégué à l'industrie et à l'énergie Roland Lescure d'échanger avec leurs homologues. Bruno Le Maire et Robert Habeck ont présenté une initiative conjointe pour stimuler la croissance en Europe sur les cinq prochaines années, soulignant l'importance d'une Europe résiliente face aux nouvelles menaces géopolitiques mondiales. Cette initiative vise à réduire la bureaucratie en simplifiant et en accélérant les processus, ainsi qu'à encourager les investissements privés et l'innovation, notamment pour les PME. Les ministres souhaitent par ailleurs renforcer la base industrielle de l'UE en misant sur les technologies vertes et numériques, et en assurant la transition énergétique pour réduire les prix de l'électricité et renforcer la compétitivité européenne. Des investissements massifs, estimés à 620 milliards d'euros annuels pour le Green Deal et REPowerEU, ainsi que 125 milliards d'euros pour la transition numérique seront nécessaires, pour lesquels un financement privé sera aussi plébiscité. Les ministres ont aussi appelé à une politique

commerciale en faveur de la diversification des chaînes d'approvisionnement et du soutien au développement durable.

Transition Ecologique & Energétique

1. La loi pour l'accélération du développement de l'hydrogène adoptée par le gouvernement

Le 29 mai, le gouvernement fédéral allemand a validé un projet de loi visant à accélérer le développement de l'hydrogène (*Wasserstoffbeschleunigungsgesetz*). Il vise à créer un cadre « juridique nécessaire à la mise en place et au développement rapides des infrastructures de production, de stockage et d'importation d'hydrogène ». Ce projet de loi, déjà prévu dans l'actualisation de la stratégie hydrogène datant de juillet 2023, prévoit entre autres des délais maximaux pour les procédures d'autorisation relatives au droit de l'eau, des procédures d'autorisation numérisées, des procédures d'instance raccourcies. Les projets d'infrastructures d'hydrogène « vert » inscrits dans la loi, comme les électrolyseurs, obtiennent le statut de projets « d'intérêt public majeur ». Selon cette loi, l'intérêt public majeur s'applique sans restriction à ces installations dans tous les cas « non critiques », où aucune pénurie d'eau n'est à craindre. En revanche, il ne s'applique pas dans les cas problématiques où le prélèvement d'eau par des électrolyseurs peut avoir un impact important sur l'approvisionnement public par exemple. Le projet de loi doit encore être discuté au Parlement (Bundestag et Bundesrat), l'objectif étant une entrée en vigueur fin 2024. (Source: [Communiqué BMWK](#))

2. Coopération sur la France et l'Allemagne sur la flexibilité du système électrique

Le 30 mai, en marge du Conseil de l'énergie et deux jours après le Conseil des ministres franco-allemand (CMFA), un plan d'action commun, adopté par les deux pays, a été publié afin de renforcer la coopération sur la flexibilité du système électrique. Cette coopération franco-allemande avait été initiée lors du Conseil des ministres européens de l'énergie du 4 mars par Roland Lescure, Ministre délégué, chargé de l'Industrie et de l'Énergie, et Sven Giegold, Secrétaire d'État au Ministère de l'Économie et de la Protection du Climat. Ce plan d'action prévoit notamment : (1) un travail d'analyse, de compréhension et une définition commune de la flexibilité ; (2) Un travail sur le potentiel de flexibilité de la demande ; (3) Une libération du potentiel de flexibilité des réseaux et des échanges sur les facteurs clés pour y parvenir ; (4) Des échanges sur les éléments pertinents du code de réseau (NC) sur la manière de faciliter l'activation de la flexibilité dans le système énergétique européen ; (5) Des échanges sur les options et bonnes pratiques pour accroître la flexibilité côté production ; (6) L'inclusion dans les conclusions d'actions communes des bonnes pratiques et recommandations pour de nouvelles coopérations ; (7) Un compte-rendu des progrès et bonnes pratiques, par exemple, lors d'un dialogue organisé par l'Office franco-allemand pour la Transition énergétique ou dans le cadre du forum pentalatéral de l'énergie (Source: Consulter le document sous ce [lien](#))

3. La réforme de la loi sur le stockage de CO2 en Allemagne adoptée en conseil des ministres

Le gouvernement fédéral a adopté le 29 mai un projet de loi révisant la loi sur le stockage du dioxyde de carbone (KSpG) et des points clés de la stratégie de gestion du carbone. La révision de la KSpG autorise le stockage de CO₂ en mer (offshore) à l'échelle industrielle et crée un cadre réglementaire pour le développement d'un réseau de transport

par pipelines à l'échelle fédérale. Le stockage de CO₂ ne sera pas autorisé dans les zones marines protégées et dans une zone tampon de 8km autour de ces zones. Pour le stockage onshore, l'injection de CO₂ à des fins de recherche est autorisée. Les projets commerciaux restent interdits, mais peuvent être autorisés par le Land concerné grâce à une clause opt-in. Selon le ministère fédéral de l'Économie et de la Protection du Climat, l'Allemagne soutiendra la capture et le stockage de carbone (CCS) pour capter les émissions de CO₂ « difficiles, voire impossibles à éviter » de l'industrie et la gestion des déchets. Alors que le précédent gouvernement fédéral (CDU/CSU et SPD) souhaitait se concentrer sur les émissions industrielles inévitables, le ministre de l'Économie vert Robert Habeck, sous la pression du FDP, planifie l'utilisation du CCS pour les centrales à gaz. Les projets CCS seront éligibles à un financement dans le cadre des contrats de protection du climat (CCfD), à l'exclusion des centrales à gaz. La stratégie détaillée de gestion du carbone doit encore être finalisée. Quant au projet de loi, il sera débattu dans le cadre de la procédure parlementaire. (Source : Communiqué BMWK

4. 35 Mrds d'euros d'économies possibles en privilégiant les câbles électriques aériens selon la BNetzA

Selon les calculs de l'Agence fédérale allemande des réseaux (*Bundesnetzagentur, BNetzA*), un volume d'investissement de 284,7 Mrds d'euros serait nécessaire d'ici 2045 pour l'extension du réseau, en utilisant des câbles aériens, contre 320 Mrds d'euros envisagés jusqu'à présent avec l'utilisation de câbles souterrains. L'utilisation de câbles aériens permettrait ainsi d'économiser environ 35,3 Mrds d'euros. En Allemagne, la priorité est donnée aux câbles souterrains pour les réseaux de transport, afin notamment de renforcer l'acceptabilité locale. Si des discussions ont actuellement lieu sur les possibles économies que permettrait le re-

cours accru aux câbles aériens, le Ministre de l'Économie et de la Protection du Climat, R.Habeck, s'est montré plutôt réservé sur cette option, craignant que de longs débats avec les Länder sur le sujet ne ralentissent finalement le développement des réseaux.

5. Le programme d'adaptation au climat victime de son succès

Le programme d'« adaptation des espaces urbains et ruraux au changement climatique », financé par le Fonds pour le climat et la transformation (KTF), jouit d'une grande popularité. Pour la deuxième série de subventions en 2023, des communes de toute l'Allemagne ont déposé 324 propositions de projets pour un montant total de subventions d'environ 796 M €, selon un rapport du ministère fédéral de la Construction. Le versement des subventions doit encore avoir lieu. Cependant, le Bundestag n'a prévu qu'un budget de 100 M pour la mise en œuvre du cycle de subventions 2023. Le programme est donc sept fois plus important que prévu. 4 M sont directement inscrits en tant que dépenses, 96 M en tant que crédits d'engagement pour les années 2025 à 2026. La commission budgétaire doit débloquer les fonds avant qu'ils ne puissent être utilisés. Le ministère fédéral des Finances a demandé le 23 mai la levée de ce que l'on appelle le blocage budgétaire.

6. Le ministère fédéral de l'Environnement présente les premiers résultats des projets pilotes du Green-AI Hub

La ministre fédérale de l'Environnement Steffi Lemke (Verts) a ouvert, le 14 mai, le forum Green-AI Hub 2024 à Berlin, au cours duquel dix entreprises de taille moyenne ont présenté leurs projets d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour améliorer l'efficacité des ressources. Les projets d'IA présentés ont été développés dans le cadre du Green-AI Hub Mittelstand, une initiative d'IA du ministère fédéral de l'Environnement (BMUV), inscrite dans le programme en cinq points « L'IA au service

de l'environnement et du climat ». Environ 120 représentants de l'économie, des associations et de la recherche ont échangé sur place au sujet des technologies d'IA et de la manière dont les entreprises peuvent en bénéficier. Tous les projets ont pu achever leur phase pilote avec succès. Pour le fabricant d'emballages 4packaging, l'utilisation de l'IA a permis d'économiser en moyenne 10 à 15 % de matériaux et d'énergie. L'IA devrait permettre d'économiser à l'avenir jusqu'à 12 tonnes d'équivalents CO₂ par an et 73 tonnes de dépenses de matériel au cours d'un cycle de vie. Dans le cadre de la stratégie du gouvernement fédéral en matière d'IA, le ministère de l'Environnement soutient la conception durable de l'IA et l'exploitation de ses opportunités en faveur du climat et de l'environnement à hauteur de 150 M €.

Transports

1. La hausse de la taxe sur l'aviation entre en vigueur

Le 1^{er} mai 2024, une hausse de la taxe sur l'aviation (*Luftverkehrssteuer*) – voir veille de décembre 2023 – est entrée en vigueur malgré une forte contestation des compagnies aériennes, notamment des compagnies aériennes low-cost, estimant que le marché aérien allemand est d'ores et déjà l'un des moins compétitifs de l'Union européenne en raison de sa fiscalité, et que l'aérien, en Allemagne, est toujours loin d'avoir retrouvé son niveau de trafic pré-Covid. Le 17 mai, le Bundestag a débattu d'une motion de la députée CDU Antje Tillmann « Renforcement de l'Allemagne en tant que hub du transport aérien - Pour des coûts de site raisonnables, un traitement efficace et des emplois sûrs », visant à annuler la hausse de la *Luftverkehrssteuer* et à flécher ses recettes vers la recherche et développement dans les SAF. A cette occasion, les trois partis de la coalition ont défendu une hausse « raisonnable et logique », rappelant que 80 % des vols ne subiront une augmentation de leurs taxes que de 3 € (de 12,48 € à 15,53 € pour les vols intra-européens). Lufthansa, bien

qu'opposée à la mesure, la considère comme un « moindre mal », car elle concerne l'ensemble des vols au départ des aéroports allemands, y compris internationaux. Le contrat de coalition prévoyait, d'une part, un débat sur l'augmentation de la *Luftverkehrssteuer* « pas avant 2024 », et, d'autre part, un fléchage des recettes vers le développement des SAF. La crise budgétaire de novembre 2023 a néanmoins changé la donne : l'augmentation a été avancée d'un an, et le fléchage n'est plus à l'ordre du jour, hors programmes de soutien à la R&D déjà existants. L'augmentation de la *Luftverkehrssteuer* sera fléchée vers le budget régulier du ministère des Transports.

2. La Commission européenne approuve un programme de soutien au wagon isolé à hauteur de 1,7 Mrd €

Le 21 mai, la Commission européenne a donné son aval à un programme allemand de soutien au wagon unique d'un montant de 1,7 Mrd €, pour une durée de cinq ans. Selon le ministère des Transports, cette nouvelle subvention « vise à soulager les entreprises ferroviaires opérant du trafic de wagons isolés des coûts d'exploitation élevés qui résultent des processus complexes de regroupement et de livraison le long des chaînes de transport ». Toujours selon le ministère, « le nouveau concept s'appuie notamment sur les enseignements tirés des programmes de soutien existants en France et en Autriche ». Le wagon isolé, crucial pour accroître l'attractivité du fret ferroviaire car il offre davantage de flexibilité aux entreprises clientes, est très coûteux pour les transporteurs en l'absence de soutien financier public.

1. L'entreprise de recyclage Cylib lève 55 millions d'euros dans une nouvelle campagne de financement

Basée à Aix la Chapelle, l'entreprise a bénéficié du soutien de Porsche, Bosch, du World Fund et du fonds DeepTech&Climate. Cette levée de fonds intervient dans le contexte d'une demande croissante en matières premières comme le lithium et le graphite, dans la lignée d'une multiplication des véhicules électriques, des smartphones et des ordinateurs portables. Le recyclage de ces matières premières critiques devient essentiel dans l'optique de réduire la dépendance aux pays d'approvisionnement tiers. C'est aussi le sens de la réglementation européenne qui tend à obliger les fabricants de stockage d'énergie à utiliser une certaine proportion de matériaux recyclés et stimule ainsi le marché. Alors que de grands groupes comme BASF, Aurubis et Volkswagen se sont déjà lancés dans la construction de leurs propres installations de recyclage, les prévisions indiquent que la quantité de batteries à recycler en Europe pourrait ainsi être multipliée par cinq entre 2030 et 2040, même si la majeure partie des batteries recyclées provient actuellement des déchets de production. Il n'existe à l'heure actuelle que 38 entreprises de recyclage de batteries en Europe, dont la méthode de fonte des batteries broyées est un processus énergivore et qui rend les matières premières difficilement utilisables, en plus du rejet de gaz nocifs pour l'environnement. La technologie mise en place par Cylib se veut recycler plus de 90 % de la quantité de matières premières d'une batterie au lithium-ion (source : entreprise). Les nouveaux fonds permettront à Cylib de passer du développement à la production industrielle, avec une première chaîne de production qui pourrait se lancer dans une ancienne usine chimique de Rhénanie du Nord-Westphalie à partir de 2026.

2. La start-up franco-allemande The Exploration Company signe un contrat de 450 millions d'euros pour effectuer trois vols de ravitaillement vers la future station spatiale Starlab

La société, fondée en 2021 et basée à Munich et Bordeaux, qui développe actuellement une capsule de transport réutilisable nommée « Nyx », pourra effectuer des aller-retour auprès de la future station privée Starlab issue d'une Joint-Venture entre Voyager Space, Airbus et Mitsubishi. Le contrat de ravitaillement avec Starlab représente une avancée majeure pour The Exploration Company, elle s'ajoute à sa sélection récente, avec Thales Alenia par l'Agence spatiale européenne (ESA) pour approvisionner la Station spatiale internationale. La capsule « Nyx » pourrait également être utilisée pour des missions vers la Lune et être adaptée pour le transport de personnes, et orientée e pour des missions vers d'autres stations spatiales commerciales, telles que celles envisagées par Axiom Space, Blue Origin, et Lockheed Martin. L'ESA a attribué à The Exploration Company et à Thales Alenia une première phase de financement de 25 millions d'euros chacun pour la construction d'un modèle et un vol de démonstration vers l'ISS d'ici 2028, qui devrait également être l'année de lancement de Starlab.

3. Les Etats-Unis, premier partenaire commercial de l'Allemagne au premier trimestre 2024

En 2023, l'Allemagne a importé et exporté à hauteur de 253,1 Mrds d'euros avec la Chine, seulement 0,7 Mrds de plus qu'avec les Etats-Unis. Pour autant, les Etats-Unis ont dépassé la Chine comme premier partenaire commercial de l'Allemagne au premier trimestre 2024 (source Reuters) : les chiffres provisoires indiquent que les échanges commerciaux avec les Etats-Unis s'élevaient à 63 Mrds d'euros, ceux de la Chine

à 60 Mrds. La raison principale expliquant la baisse des échanges avec la Chine est la faiblesse économique de cette dernière. La demande pour les produits allemands en Chine est également en baisse à cause d'un contrôle aux exportations plus strict du côté allemand depuis le début de la guerre en Ukraine et parce que les Chinois consomment davantage de produits locaux.

d'exigences en matière de produits et de critères d'achat au niveau national et surtout européen. Jusqu'à présent, c'est surtout du côté de l'offre qu'un soutien était proposé, par exemple avec des contrats de protection du climat (CcfD) et des aides pour la transformation de l'industrie sidérurgique « Avec les marchés pilotes verts, nous nous penchons désormais aussi sur la demande », a déclaré Habeck. « Car sans acheteurs, le meilleur des produits ne sert à rien ».

4. Marchés pilotes verts : Habeck présente un concept

Le Ministre fédéral de l'Économie et de la Protection du Climat allemand, Robert Habeck (Verts) a présenté le 22 mai, un concept de « marchés pilotes verts pour les matériaux de base respectueux du climat » dans le but de renforcer la demande de produits de base fabriqués dans le respect du climat et de soutenir ainsi les investissements dans les nouvelles technologies et les nouveaux processus industriels. Les marchés pilotes verts permettraient de rendre les produits et processus verts plus compétitifs et encourager l'auto-financement des marchés à moyen et long terme. Le concept se concentre sur les trois plus grands secteurs de l'industrie des matériaux de base à fort consommation d'énergie, à savoir l'acier, le ciment et la chimie (l'ammoniac et l'éthylène), qui sont des composants essentiels de nombreuses chaînes de valeur de l'économie allemande. Le point de départ central du concept est la définition de ces produits de base afin que les acheteurs industriels et les clients finaux puissent faire la différence et opter pour ces produits en toute connaissance de cause. Le concept jette les bases méthodologiques pour d'éventuelles mesures politiques telles que le développement de labels,

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Claire THIRRIOT-KWANT

Rédactrices : Adèle BESSOULE, Mayte Conde Holtzmann, Ahlam EL AHMAR, Esther GOREICHY, Stéphanie JALLET, Antoine Leclercq, Manuela SACCOMANO

Relecteurs : Willy BREDA, Bertrand LE TALLEC

Abonnez-vous : berlin@dgtresor.gouv.fr